



Litige avec free puis huissier

Par **Terry121**, le **22/11/2014 à 20:43**

Bonjour,

Je suppose que ce genre de sujets a déjà été évoqué mais je tente quand même:

Mai 2013 je résilie free pour passer chez la concurrence. en octobre free m'envoie un mail me disant que je n'avais pas rendu ma freebox et qu'ils allaient me facturer 519.98 pour non restitution de matériel. Effectivement dans mon déménagement j'avais préparé le colis mais oublié de l'envoyer. Après avoir contacté leur hotline (seul fois où j'ai pu les avoir!!) il me conseille d'envoyer ma box avec un mot explicatif, chose que je fais le 8/10 pour avoir l'accusé de réception le 10/10.

ce jour je reçois un courrier d'huissier me réclamant la somme en question mais datant du 14/11 en me disant de régler sous 8 jours. déjà ça me paraît compliqué sachant que j'ai eut le courrier tard. De plus ma freebox a bien été réceptionnée par free donc je ne devrais plus donner cette somme. J'ai envoyé un mail au site de l'huissier avec en photos mes "preuves" d'envoi et d'accusé de réception.

Mais je ne sais pas où tout cela va me mener. Je pense être dans mon droit. qu'en pensez vous et avez vous des suggestions?

merci d'avance